



DYNAMIQUES D'OCCITANIE

Armature territoriale en Occitanie
 Quel fonctionnement des territoires ?

Occitanie : des territoires infra-régionaux à la fois autonomes et interconnectés

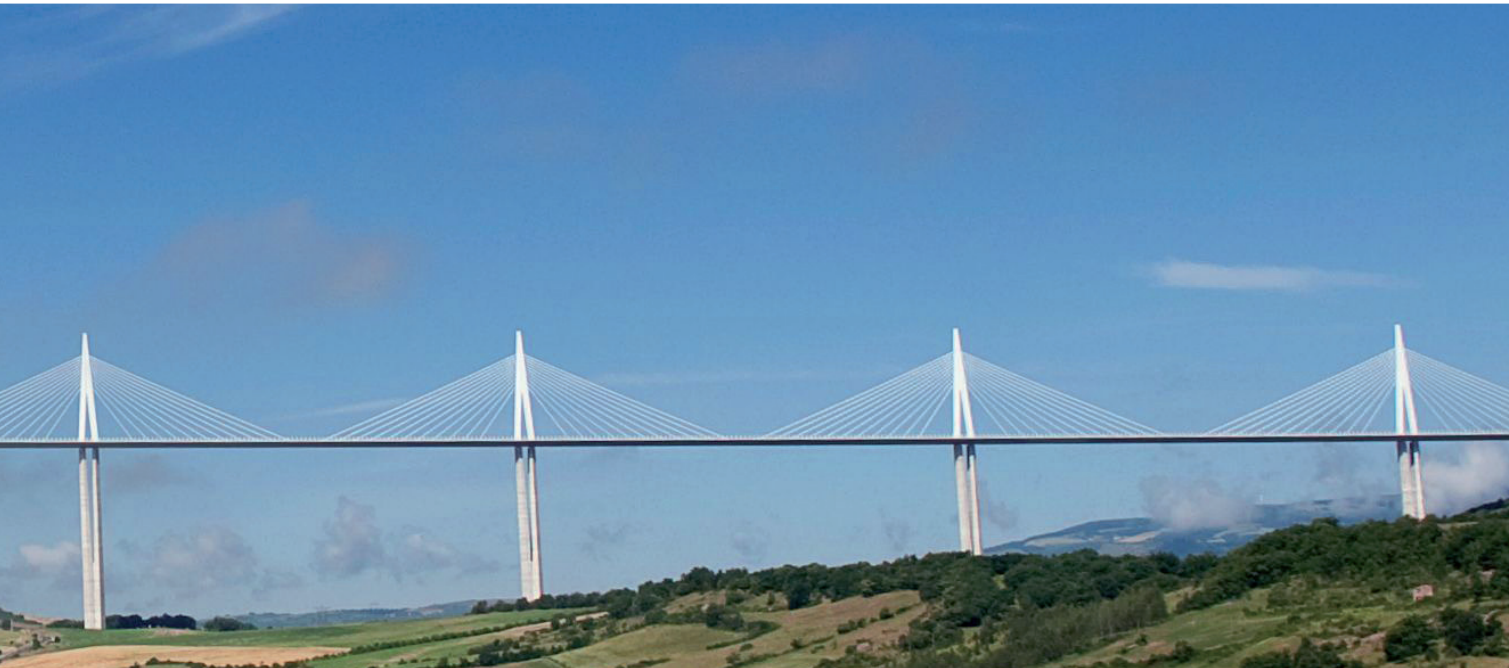


Dans leur Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme, Pierre Merlin et Françoise Choay définissent, à la fin des années 1980, l'armature urbaine comme « l'ensemble des villes hiérarchisées et de leurs aires d'influence qui assurent dans un territoire donné les fonctions qui nécessitent un minimum de population desservie ». L'armature urbaine d'un territoire se résume alors à une question de hiérarchie et d'emboîtement entre grandes, moyennes et petites villes.

La façon d'appréhender les situations se révèle plus complexe aujourd'hui. Les phénomènes d'urbanisation se sont notamment étendus contribuant à gommer, sous un angle fonctionnel et social, la dissociation entre urbain et rural. Parallèlement, les logiques de l'économie mondialisée invitent à une lecture sous l'angle des métropoles organisées dans « une logique

d'archipel », les relations existant entre elles tendant à devenir souvent plus fortes qu'avec leurs territoires proches. Les villes « moyennes » et/ou « intermédiaires » (préfecture et sous-préfecture, chef-lieu de canton, bourg-centre...) se trouvent placées dans une position « charnière » au contact des métropoles. De leur qualité « d'interface », va dépendre la « bonne connexion » de la métropole à son territoire.

Dès lors, il devient capital, en matière d'action publique, d'appréhender au mieux la « lecture » de l'armature urbaine, car elle permet de réinterroger la façon d'agir. Il ne s'agit plus exclusivement d'administrer des entités territoriales mais, de plus en plus, d'inscrire l'action publique dans des systèmes de coopérations, de mises en réseau avec d'autres territoires, certains proches d'autres plus lointains. La constitution de la région Occitanie



procède de cette philosophie de l'action publique, en même temps qu'elle contribue à une évolution de la polarisation des territoires et d'influence des villes.

Associées au sein du réseau Coll'Oc, les trois agences d'urbanisme d'Occitanie (Nîmes-Alès, Perpignan et Toulouse) souhaitent éclairer ces nouvelles logiques territoriales. Pour comprendre, comment notamment les villes « moyennes » et intermédiaires maillent le territoire, il leur a semblé intéressant d'aller au-delà des approches en aires urbaines et en bassins de vie développées par l'Insee, la première permettant d'apprécier l'influence des villes au-delà de leurs limites physiques définies par la continuité du bâti, et la seconde offrant une lecture du territoire en fonction de l'accès aux équipements et aux services les plus courants. L'approche ici proposée entend être

territorialement globalisante, par le croisement de quatre grilles de lecture :

- la première, politique, s'appuie sur l'intercommunalité qui, conformément à la loi Notre, concerne la quasi-totalité du territoire national à l'exception de quatre îles mono-communales,
- la seconde entrée, morphologique, repose sur la continuité du bâti (notion d'unité urbaine),
- la troisième, fonctionnelle, sur le niveau de dotation en équipements et services,
- enfin, la dernière, relationnelle, prend en compte les déplacements domicile-travail.

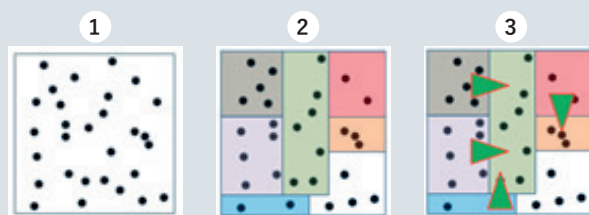
Avec cette approche spécifique du fonctionnement des territoires, le réseau Coll'Oc entend non pas « parler » uniquement d'armature urbaine, mais bien de l'armature territoriale de la région Occitanie, dans toutes ses composantes.

Armature territoriale : une représentation élaborée en 3 temps

Le premier temps vise à identifier des « centres de bassin » qui constituent la « brique » de base de l'armature. Il s'agit de communes, ou de regroupements de communes appartenant à une même intercommunalité, présentant une continuité de bâti (même unité urbaine au sens de l'Insee), et répondant aux critères objectifs suivants : compter plus de 2 000 habitants, plus de 500 emplois, plus de 500 élèves, plus de 100 équipements, ou plus de la moitié de la palette des types d'équipements identifiés dans la Base permanente des équipements de l'Insee. Une grande partie des centres de bassin identifiés correspond à des regroupements de communes. Celui de Toulouse, par exemple, rassemble au total 31 communes dont Blagnac et Colomiers. A l'échelle de la région Occitanie, un peu plus de 320 centres de bassins sont identifiés.

Dans un deuxième temps, des « territoires d'interrelations » sont établis au moyen des navettes domicile-travail. D'abord, elles permettent d'identifier des liens préférentiels entre les différents centres de bassins. Ensuite, elles sont analysées pour rattacher les communes hors de ces systèmes aux différents systèmes de centres de bassin et ainsi « obtenir » des territoires d'interrelations. La constitution de ces territoires se fait selon un processus itératif à l'issue duquel est obtenu un pavage complet de la région Occitanie. Autrement dit, aucune commune n'échappe à ce pavage. A l'échelle de l'Occitanie, 105 territoires d'interrelations ont été dessinés (voir tableau en annexe).

Dans un troisième temps, l'analyse des navettes domicile-travail entre les territoires d'interrelations permet de mettre en évidence des liens forts, voire très forts, entre certains ; ce qui permet de « constituer » des « systèmes territoriaux » rassemblant plusieurs territoires d'interrelations « interconnectés ».



Cette construction s'effectue selon une méthodologie initialement développée par Scalen (Agence de Développement des Territoires Nancy Sud Lorraine) et le réseau ZEST (réseau des sept agences d'urbanisme du Grand Est).

La méthodologie déployée a permis d'identifier dans la région Grand Est une armature reposant sur 190 centres de bassins et 65 territoires d'interrelations. Le caractère moins « compact » de l'armature d'Occitanie est révélateur d'un territoire plus contrasté morphologiquement et démographiquement, rassemblant des espaces à forte et faible densité de population et comportant, à la différence du Grand Est, des « objets géographiques supplémentaires » comme notamment le littoral et ses stations touristiques.

Des « centres de bassin », socles de l'armature territoriale régionale...

Par l'emploi et les services qu'ils proposent, par leur rayonnement et les flux qu'ils génèrent, les centres de bassin constituent le premier niveau de l'armature territoriale régionale. La région Occitanie en compte un peu plus de 320. Ces entités territoriales représentent 23% du territoire régional, rassemblent près de 75% de la population (soit 4 304 940 habitants) et 88% des emplois (soit 2 569 550 emplois). Depuis 1975, la part de la population habitant dans les centres de bassin se renforce, même si les situations sont contrastées (en 1968, elle s'établissait à 69%). En matière d'emploi, la concentration de l'emploi localisé dans les centres de bassin s'accroît également (74% en 1968). Entre 2010 et 2015, seuls 31 centres de bassins connaissent des hausses cumulées de la population et l'emploi.

13 se retrouvent dans la métropole toulousaine et ses environs (Castelsarrasin, Gaillac, L'Isle-Jourdain, Montauban, Toulouse, Varilhes...). Les 18 autres se concentrent le long de la frange littorale méditerranéenne (Argelès-sur-Mer, Narbonne, Béziers, Agde, Sète, Montpellier, Aimargues, Nîmes...). Durant cette période récente, cet ensemble toulousain « pèse » 39% des gains de population et 54% des emplois supplémentaires, contre respectivement, 41% et 37%, pour son pendant méditerranéen.

Dans presque deux tiers des centres de bassin, la population comme l'emploi est relativement stable.

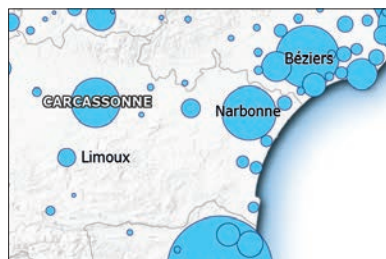
Dans les 88 restants, la population évolue, en valeur relative, presque inversement à l'emploi (+19% contre -21%). Ces différentes évolutions illustrent la périurbanisation en cours depuis plus de trois décennies qui s'accompagne dans les territoires les plus urbains de phénomènes de métropolisation.

... aux profils économiques différenciés...

De façon à mieux appréhender les centres de bassin dans leurs spécificités économiques, l'emploi a été analysé par grandes fonctions économiques.

Celles-ci ont été définies par l'Insee par croisement d'une approche sectorielle qui correspond à l'activité principale exercée par les établissements, et d'une autre « métier » qui renseigne sur les fonctions remplies par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent. Sur les 15 fonctions identifiées,

carte 1



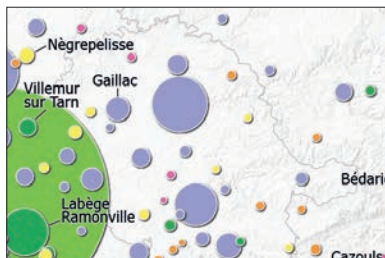
certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population. En cohérence avec cette analyse transversale de l'emploi, 5 fonctions métropolitaines ont été dégagées par l'Insee, du fait de leur présence spécifique au sein des grandes villes.

L'analyse selon ces fonctions économiques complétée par le poids des cadres des fonctions métropolitaines permet de mieux situer les spécificités économiques de chaque centre de bassin. Se dégagent ainsi cinq grands profils.

Le premier concerne les centres de bassin accueillant plus que tous les autres des emplois tertiaires supérieurs. Sans surprise, Toulouse et Montpellier de par la taille et leur profil polyfonctionnel à dominante tertiaire intègrent ce groupe. D'autres, de taille plus modeste, présentent une spécialisation marquée en conception-recherche et prestations intellectuelles du fait d'implantations spécifiques. C'est le cas par exemple du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) à Bagnols-sur-Cèze et Gramat. Le centre de bassin de Labège/Ramonville-Saint-Agne rentre aussi dans cette catégorie, avec la présence de l'Agrobiopole, du Pôle de compétitivité Agri Sud Ouest Innovation et d'entreprises leaders en matière d'internet des objets (Sigfox, Connit...). En aéronautique, peuvent être notamment cités Figeac (Ratier-Figeac, Figeac Aéro et FEM Aéro) et Varilhes (MKAD et Reaero). Côté gardois, peuvent aussi être évoqués le centre de bassin d'Aramon avec une implantation dans le domaine de la chimie (Sanofi) et ceux de Vergèze et d'Aimargues dans l'agro-alimentaire (Perrier, Royal Canin).

Le second groupe, le plus important en nombre, correspond à des profils de centres de bassin à dominante « administrative » et de « gestion ». Les activités dans le commerce, à destination des particuliers comme des entreprises, et le soutien aux entreprises du fait des fonctions administratives, logistiques et de gestion y sont plus présentes qu'ailleurs. Ce

carte 2



groupe rassemble la plupart des villes moyennes de la région dont celles ayant le statut de préfecture (Carcassonne, Foix, Montauban, Tarbes...) et de sous-préfecture (Alès, Limoux, Carmaux, Castres, Mazamet, Sète...). Il comprend aussi Nîmes et Perpignan qui se distinguent du reste du groupe par leur taille mais aussi par une présence notable d'emplois tertiaires supérieurs dus à des implantations universitaires, d'écoles d'ingénieurs, de laboratoires de recherches et d'inscription dans des pôles de compétitivité à vocation nationale et mondiale.

Le troisième groupe rassemble des centres de bassin où l'emploi productif est davantage représenté, en lien avec de la « petite » industrie, des activités de BTP voire l'agriculture. A l'image de Bazège, Bram, Fleurance, Rabastens, Mèze ou Sommières, ces centres de bassin se retrouvent à la périphérie de ceux plus peuplés et qui relèvent des deux premiers groupes abordés précédemment.

Le quatrième groupe réunit les centres dont l'économie est avant tout résidentielle à dominante santé-action sociale et services de proximité. Par rapport aux autres, ces centres se situent dans des territoires moins dynamiques en matière de population et d'emploi : massif et piémont pyrénéens (Bagnères-de-Bigorre, Tarascon-sur-Ariège, Céret, Prades...), Causses (Marvejols, Pont-de-Salars), Cévennes (Florac Trois Rivières, Le-Vigan, Saint-Jean-du-Gard) et Montagne noire (Brassac, Vermalle).

Le cinquième groupe se compose de centres de bassins à dominante touristique situés notamment en Quercy (Montcuq-en-Quercy-Blanc, Saint-Antonin-Noble-Val), dans le Gard (Barjac, Sauve), dans le Tarn (Cordes-sur-Ciel, Lautrec), le massif pyrénéen (Saint-Lary-Soulan, Bagnères-de-Luchon, Ax-les-Thermes, Font-Romeu, Les Angles...) et sur le littoral méditerranéen (Aigues-Mortes, La-Grande-Motte, Gruissan, Leucate, Saint-Cyprien...).

... et aux dynamiques contrastées par rapport à leur environnement

Le « sort » des centres de bassins est lié à la fois à leur évolution propre en matière d'emplois ainsi qu'à celle de leur environnement ici considéré au sens de la zone d'emploi^(*). De façon à compléter ces trajectoires économiques, les dynamiques démographiques ont été considérées en complément. La période de référence des évolutions de population et d'emploi va de 2010 à 2015.

Huit profils d'évolution sont identifiables, les centres de bassins pouvant être classés en autant de groupes selon le caractère positif ou négatif de leur dynamique et l'orientation favorable ou défavorable de leur environnement. Ces huit profils constituent le spectre des différentes trajectoires d'évolution territoriale observables pour les centres de bassin de la région Occitanie. Si on ne s'intéresse qu'aux « cas extrêmes » de cette palette, se trouvent d'un côté les centres de bassins ayant connu des hausses cumulées d'emplois

et de population dans un environnement dynamique. Ils se concentrent principalement dans les espaces « sous l'influence » des métropoles toulousaine et montpelliéraine, et à proximité des agglomérations ruthénoise et perpignanaise. Concernant Perpignan, c'est le seul centre de bassin de son importance qui ne figure pas dans cette catégorie, l'emploi, y évoluant annuellement en dent de scie et ressortant sur la période considérée en légère diminution.

A proximité de ces centres enregistrant des croissances de population et d'emploi dans un contexte favorable, se trouvent les centres enregistrant des hausses cumulées d'emplois et de population dans un environnement défavorable. Ils se concentrent autour de Castres et Mazamet, dans le sud gersois et dans le nord de l'Ariège. Ces zones d'emploi sont pénalisées, dans la période considérée 2010-2015, par des activités industrielles en déclin, des activités du BTP en manque de marché et une agriculture en pleine mutation. Ils sont le plus souvent situés en périphérie de la région toulousaine, le long d'axe de communication vers un autre centre à l'environnement favorable (celui de Pau notamment), ou

peuvent aussi disposer d'un portefeuille d'activités spécifiques (pharmacie, chimie, mécanique du côté des pôles castrais et mazamétains).

De l'autre côté de la palette des trajectoires d'évolution territoriales, les centres de bassin perdant emplois et habitants dans un environnement favorable se situent essentiellement dans l'Ouest cévenol, les Causses d'Aveyron, l'arrière-



(*) Ce zonage a été refondu en 2011 à partir d'un travail coordonné par la Dares, avec l'appui de l'Insee, de la Datar et de la DGEFP.

pays héraultais, la Lozère, en quelques points du littoral et à la périphérie de l'ensemble métropolitain toulousain. Il est à noter que ces centres de bassin côtoient ceux du premier type, celui dont le dynamisme repose autant sur la démographie que l'économie.

Quant aux centres dont la situation propre et celle de leur environnement sont défavorables, ils se retrouvent notamment dans le Sillon audois, les Corbières, la Montagne Noire, le Quercy, la Gascogne, la Bigorre, les piémonts et massifs pyrénéens, les Cévennes (notamment une partie de l'ancien bassin minier cévenol) et le Nord du Gard rhodanien.

Des « territoires d'interrelations » qui dessinent le puzzle territorial de la région Occitanie

Les centres de bassin animent des territoires de vie qui forment des territoires d'interrelations (TI), lieux privilégiés de résidence, de travail et de loisirs des habitants, toutes les communes de la région étant rattachées à un de ces espaces. Les territoires d'interrelations repérés sont des périmètres fonctionnels « vécus » qui se différencient des périmètres des EPCI, des SCoT et/ou des aires urbaines. Il y a un peu plus d'une centaine de TI dont l'emprise concerne le territoire régional.

Ces territoires d'interrelations se distinguent par le nombre de centres de bassin qu'ils associent. 43 territoires sont structurés par un unique centre de

bassin : Ax-les-Thermes, Castelnaudary, Mende, Saint-Girons... Un quart (24) ont une structure bipolaire : Figeac et Lacapelle-Marival, Revel et Sorèze, Pamiers et Varilhès, Uzès et Saint-Quentin-la-Poterie... Presque autant (23) reposent sur des polarités multiples (entre 3 et 6) : Albi (avec Alban, Cordes-sur-Ciel, Réalmont et Valence-d'Albigeois), Alès (avec Barjac, Bessèges, La Grand-Combe, Saint-Ambroix, Saint-Jean-du-Gard), Carcassonne (avec Bram, Capendu, Rieux-Minervois), Montauban (avec Lafrançaise, Montpezat-de-Quercy, Nègrepelisse, Saint-Étienne-de-Tulmont)... Il y a 7 territoires à système de polarités plus étoffé. Toulouse et Montpellier sont les territoires qui présentent le plus de centres de bassin (51 et 27) suivis de Perpignan, Rodez, Nîmes, Castres, Béziers (entre une douzaine et une quinzaine de centres chacun). Enfin, il existe des territoires d'interrelations à cheval sur deux régions. C'est en particulier le cas de ceux situés sur les franges régionales en vallée du Rhône

carte 4



avec l'Aquitaine (TI d'Agen, de Mont-de-Marsan...), du Limousin (TI de Brive-la-Gaillarde), d'Auvergne (TI d'Aurillac, Laguiole). Pour certains d'entre eux, seule une petite partie de leur emprise est localisée en Occitanie.

Les territoires d'interrelations sont de taille variable. Toulouse, Montpellier, Perpignan et Rodez

sont les plus étendus. D'autres sont de taille beaucoup plus modeste : Céret, Graulhet, Lavour, Pézenas... Dans le cas de ceux de Toulouse, Perpignan, Rodez et Montpellier, moins de 10% des

actifs résidant en sortent pour aller travailler dans un autre territoire. Dans le cas de TI comme Céret, Graulhet, Lavar, Pézenas, ils sont plus de 35%.

Au sein des 4 territoires les plus étendus, les liens d'interdépendance les plus élevés entre centres de bassin s'observent. Ils peuvent concerner plus de la moitié des actifs d'un centre de bassin venant travailler dans l'autre. Une douzaine de centres de bassin, dont Muret, Labège/Ramonville-Saint-Agne, Plaisance-du-Touch, Castelnau-d'Estrétefonds, Pechbonnieu, Grenade, Fonsorbes, Saint-Lys, présentent un tel niveau avec Toulouse. C'est aussi le cas avec Montpellier pour 6 centres de bassins, dont Mauguio et Saint-Gély-du-Fesc, avec Perpignan pour Bages, Millas et Pia, et Rodez pour 5 centres dont Sainte-Radegonde et La Loubière.

Des échanges entre « territoires d'interrelations » qui font système

L'analyse des navettes domicile-travail entre les territoires d'interrelations permet de mettre en évidence des liens forts, voire très forts, entre certains.

Des territoires comme ceux de Lavar, Beaumont-de-Lomagne et Gaillac « envoient » chacun entre 15 et 20% de leurs actifs travailler dans le territoire toulousain par exemple. Comme dans ces cas, les territoires d'interrelations « émetteurs » sont le plus souvent, de petite taille. La caractérisation de ces liens forts permet d'identifier des « systèmes territoriaux » rassemblant plusieurs territoires d'interrelations « interconnectés ». Dans un certain nombre

de cas, les liens forts s'observent entre centres de bassins principaux : entre Toulouse et Gaillac par exemple. Dans d'autres cas, ces liens mettent en jeu des polarités secondaires : Saint-Gaudens avec Aurignac et Boussens qui sont 2 centres de bassin du territoire d'interrelations toulousain. Qu'ils concernent des centres de bassin principaux ou secondaires, les liens les plus forts s'observent de Labastide-Saint-Pierre (TI de Toulouse) vers Montauban et de Carmaux vers Albi. Dans chacun de ces cas, plus du quart des actifs vont travailler dans le centre de bassin de destination.

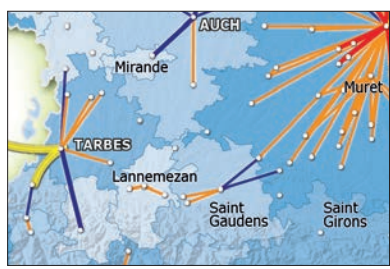
Si les mobilités professionnelles « couturent » les territoires d'interrelations en un certain nombre de systèmes territoriaux, elles illustrent aussi des relations pouvant être qualifiées de « préférentielles » entre certains ensembles territoriaux et entre certains centres de bassin.

Sur les 105 territoires d'interrelations, 72 sont connectés en 15 systèmes dont 5 se distinguent par leur taille : Toulouse, Montpellier, Perpignan, Rodez et Carcassonne-Narbonne.

Les autres sont de rayonnement plus restreint. Certains relient de 2 à 5 territoires comme dans le Gers, l'Aveyron, l'Aude, le Gard, les Pyrénées-Orientales. Dans les Hautes-Pyrénées, le système territorial ne comprend que la Bigorre. Concernant le Roussillon et les Pyrénées Catalanes, les

logiques observées sont certainement à nuancer par l'absence d'analyse à l'échelle transfrontalière couplée à la seule considération des navettes domicile-travail. La prise en compte de flux transfrontaliers

cartes 5 et 6



aurait permis de nuancer les choses, notamment par une prise en compte des relations avec Figières et Gérone le long de la plaine littorale. Enfin, des systèmes territoriaux sont à cheval sur 2 régions : un organisé par Agen, un autre par Brive-la-Gaillarde en Nouvelle-Aquitaine et plusieurs autour d'Avignon en PACA.

Comparativement à l'ensemble des flux, une trentaine de territoires d'interrelations présentent moins de relations privilégiées avec d'autres. Ils se trouvent notamment dans le Gers (Condom, Eauze), les piémonts et massifs pyrénéens (Lannemezan, Saint-Lary-Soulan, Saint-Girons, Ax-les-Thermes...) et les différents causses (Bédarieux, Saint-Affrique, Millau, Laguiole, Lacaune, Florac-Trois-Rivières, Laguiole, Langogne).

Toulouse, le système territorial le plus étendu régionalement

L'ensemble organisé autour de Toulouse est le plus important des systèmes territoriaux d'Occitanie. Il rassemble 28 TI situés dans l'Aude, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, le Tarn, le Tarn-et-Garonne.

Le TI de Toulouse présente des niveaux d'interdépendance marqués avec ceux de Montauban, Gaillac, Pamiers, Saint-Gaudens, Castelnaudary, Beaumont-de-Lomagne, Lavaur et Revel. Les 4 premiers rayonnent sur d'autres TI élargissant de fait le système territorial toulousain. Concernant Montauban, il « attire » les actifs des TI de Caussade, Castelsarrasin et Valence-d'Agen qui viennent y travailler. Agen se rattache à l'influence

toulousaine du fait de son attractivité sur les navetteurs valenciens. De son côté, Gaillac présente des niveaux d'interdépendance élevés avec ses voisins albigeois et toulousain ; ce qui élargit les connexions aux TI de Graulhet, Carmaux, Requista « rassemblés » par Albi. Il en est de même concernant Bagnères-de-Luchon via Saint-Gaudens et de Castres et Mazamet via Revel. Si Pamiers joue aussi un rôle de relais vis-à-vis de Mirepoix et Lavelanet, d'une part, et de Foix et Tarascon-sur-Ariège d'autre part, il convient de relever l'intensité des flux d'actifs entre Pamiers et Foix, parmi les seuls à être aussi structurants dans ce schéma à double sens. Le territoire auscitain se caractérise par une relation d'autonomie, la liaison avec le TI de Toulouse s'opérant entre les centres de bassin d'Auch et de Mauvezin. Pris dans sa globalité, le système territorial toulousain représente 2 267 200 habitants et 937 640 emplois.

Trois systèmes le plus souvent connectés entre eux le long de la façade méditerranéenne

Un système Est-Languedocien, autour de Montpellier, qui s'étend de Béziers à Nîmes-Alès-Uzès

Le TI de Montpellier dispose d'interdépendances avec ceux de Pézenas, Lodève, Sète et Saint-Hippolyte-du-Fort. Chacun « envoie » entre 15 et 20% de leurs actifs travailler dans le territoire montpelliérain. Entre Montpellier et Sète, les flux sont d'un niveau semblable en intensité à ceux existant entre Toulouse et Gaillac par exemple. Via Pézenas,

l'ensemble montpelliérain étend son influence du côté d'Agde jusqu'à Béziers.

Par ailleurs, le niveau des migrations domicile-travail entre centres de bassin permet d'établir une relation importante entre les systèmes territoriaux montpelliérain et nîmois (via Aimargues, Gallargues-le-Montueux et Quissac) ainsi qu'entre les TI d'Alès et de Nîmes.

Le système Est-Languedocien présente également des niveaux d'échanges élevés avec ceux d'Avignon, via les TI gardois, et de Carcassonne-Narbonne, via le TI de Béziers. Cependant, les niveaux d'interdépendance observés avec chacun de ces systèmes territoriaux illustrent qu'ils fonctionnent chacun de manière relativement autonome.

En fin de compte, ce système territorial Est-Languedocien compte 11 TI, 1 660 960 habitants et 593 260 emplois.

Un système territorial perpignanais

Au sud, Perpignan structure les TI d'Argelès-sur-Mer, Céret, Amélie-les-Bains et Prades.

Entre Perpignan, Céret et Argelès-sur-Mer, les flux, en volume comme en proportion, sont parmi les plus importants de ceux observés dans la région. Ce système territorial représente 466 280 habitants et 149 660 emplois.

Le bipôle Carcassonne-Narbonne

Au sein de ce système territorial réunissant Narbonne et Carcassonne, Lézignan-Corbières joue

un rôle de charnière. Ce système de 5 TI s'étendant sur l'Aude ne présente pas des niveaux suffisamment élevés d'échanges d'actifs entre ses centres de bassin et ceux relevant des systèmes montpelliérain et perpignanais pour qu'il puisse être rattaché à au moins l'un des 2. Le système territorial constitué autour Narbonne et Carcassonne « pèse » 328 430 habitants et 110 390 emplois.

Tarbes, Rodez et Cahors tissent des liens territoriaux de proximité

A cheval entre l'Aveyron et le Lot, Rodez structure un système territorial de 4 TI : Decazeville, Figeac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac et Espalion. L'influence de

carte 7



l'ensemble s'étend à Saint-Céré et Biars-sur-Cère via Figeac qui polarise les flux d'actifs en provenance de ces TI. Ce système ruthénois dans sa forme élargie rassemble 259 500 habitants et 104 550 emplois.

Il voisine à l'est avec le duo de TI Marvejols-La Canourgue (15 530 habitants, 6 580 emplois) et un

autre à l'ouest avec Gourdon et Prayssac structuré par Cahors (86 920 habitants, 32 120 emplois).

Quant au système organisé par Tarbes, il regroupe 5 TI. Il présente un certain degré d'autonomie (ses actifs allant proportionnellement moins travailler en dehors) vis-à-vis de ses homologues auscitain, toulousain et palois. Il est à noter qu'avec ce dernier, les navettes domicile-travail sont plus élevées. Le système tarbais « pèse » 201 560 habitants et 76 000 emplois.

Enjeux

Inscription des territoires dans des systèmes de coopération et de mise en réseau

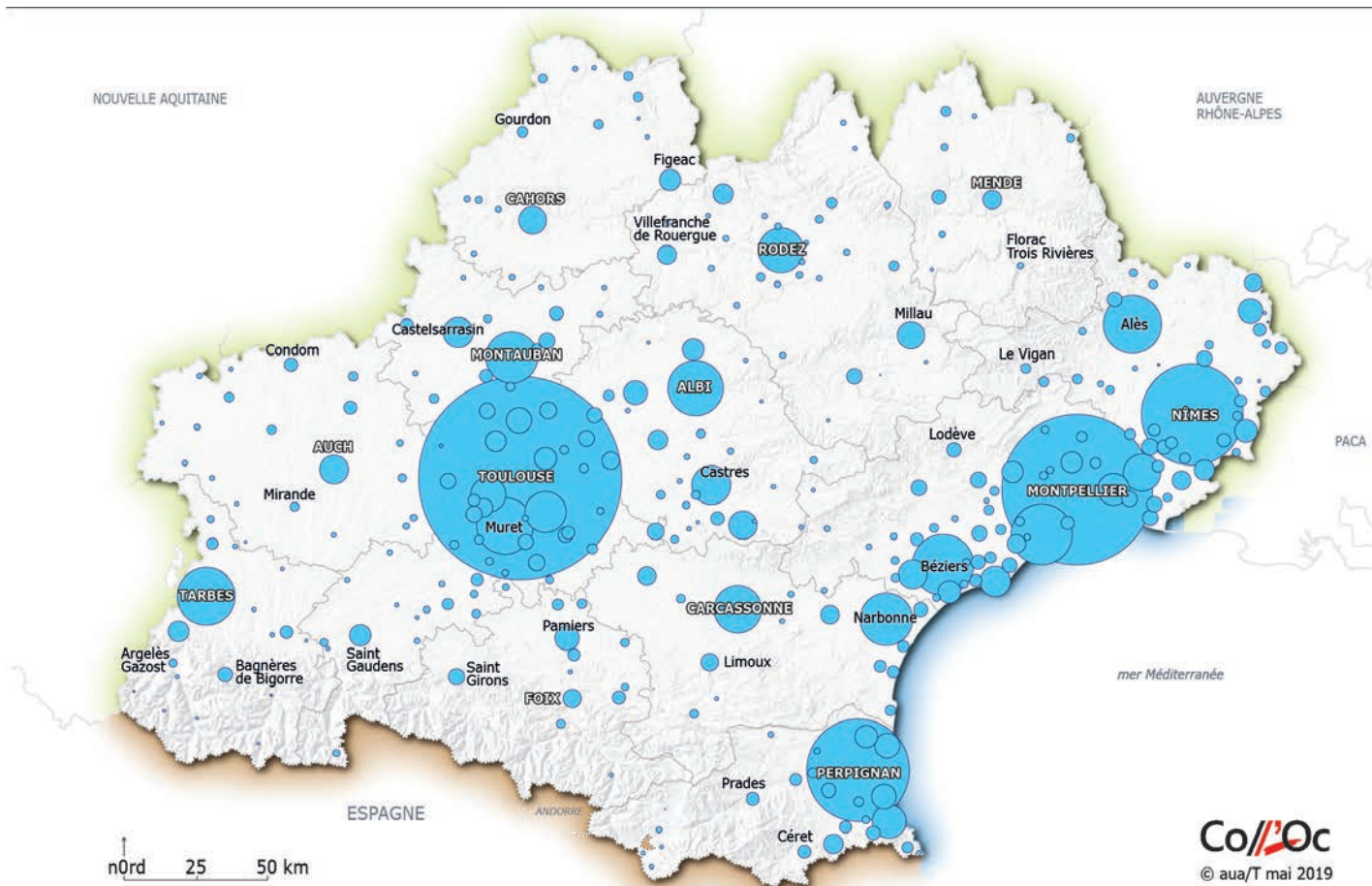
Soutien aux bourgs-centres qui ont un rôle structurant et social dans l'armature territoriale régionale

Conforter la structuration de l'armature territoriale régionale notamment par le :

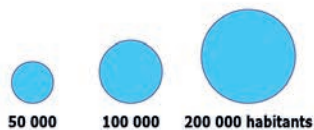
- développement de synergies au sein des systèmes territoriaux, en particulier de ceux de Toulouse, Montpellier, Perpignan, Carcassonne-Narbonne, Rodez et Cahors
- rapprochement entre les systèmes toulousain et montpelliérain

Renforcement et accompagnement du développement socio-économique des villes moyennes

Complémentarités et interface avec les régions voisines, où se nouent et s'articulent de nombreux territoires de vie



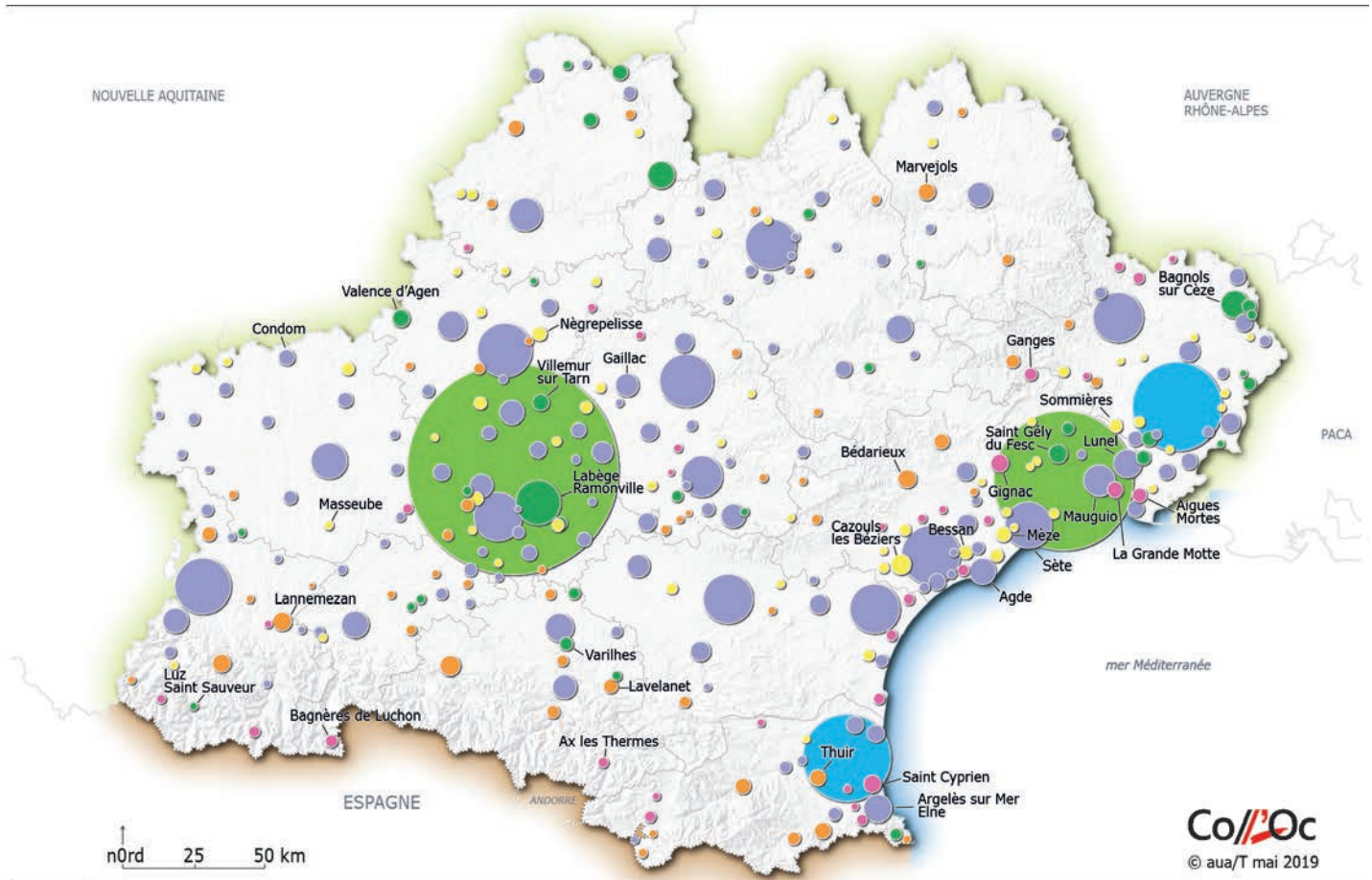
LA POPULATION DES CENTRES DE BASSINS EN OCCITANIE



Note de lecture

Le centre de bassin constitue la « brique » de base de l'armature territoriale. Il s'agit de communes, ou de regroupements de communes appartenant à une même intercommunalité, présentant une continuité de bâti (même unité urbaine au sens de l'Insee), et répondant aux critères objectifs suivants : compter plus de 2 000 habitants, plus de 500 emplois, plus de 500 élèves, plus de 100 équipements, ou plus de la moitié de la palette des type d'équipements identifiés dans la Base permanente des équipements de l'Insee.

Une grande partie des centres de bassin identifiés correspond à des regroupements de communes. Par exemple, celui de Toulouse rassemble au total 31 communes dont Blagnac et Colomiers, 23 pour celui de Montpellier et 18 chacun pour ceux de Perpignan et Nîmes.



Co//Oc
© aua/T mai 2019

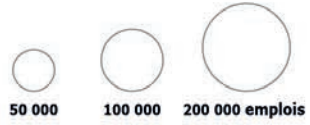
LE PROFIL ÉCONOMIQUE DES CENTRES DE BASSIN

typologie de l'emploi par fonction économique

surreprésentation de l'emploi tertiaire supérieur
 ● + de 50 000 emplois
 ● - de 50 000 emplois

à dominante commerciale et soutien aux entreprises
 ● + de 50 000 emplois
 ● - de 50 000 emplois

● surreprésentation d'emplois productifs de type agricole et BTP
 ● résidentiels avec emplois à dominante santé/action sociale et services de proximité
 ● à dominante touristique

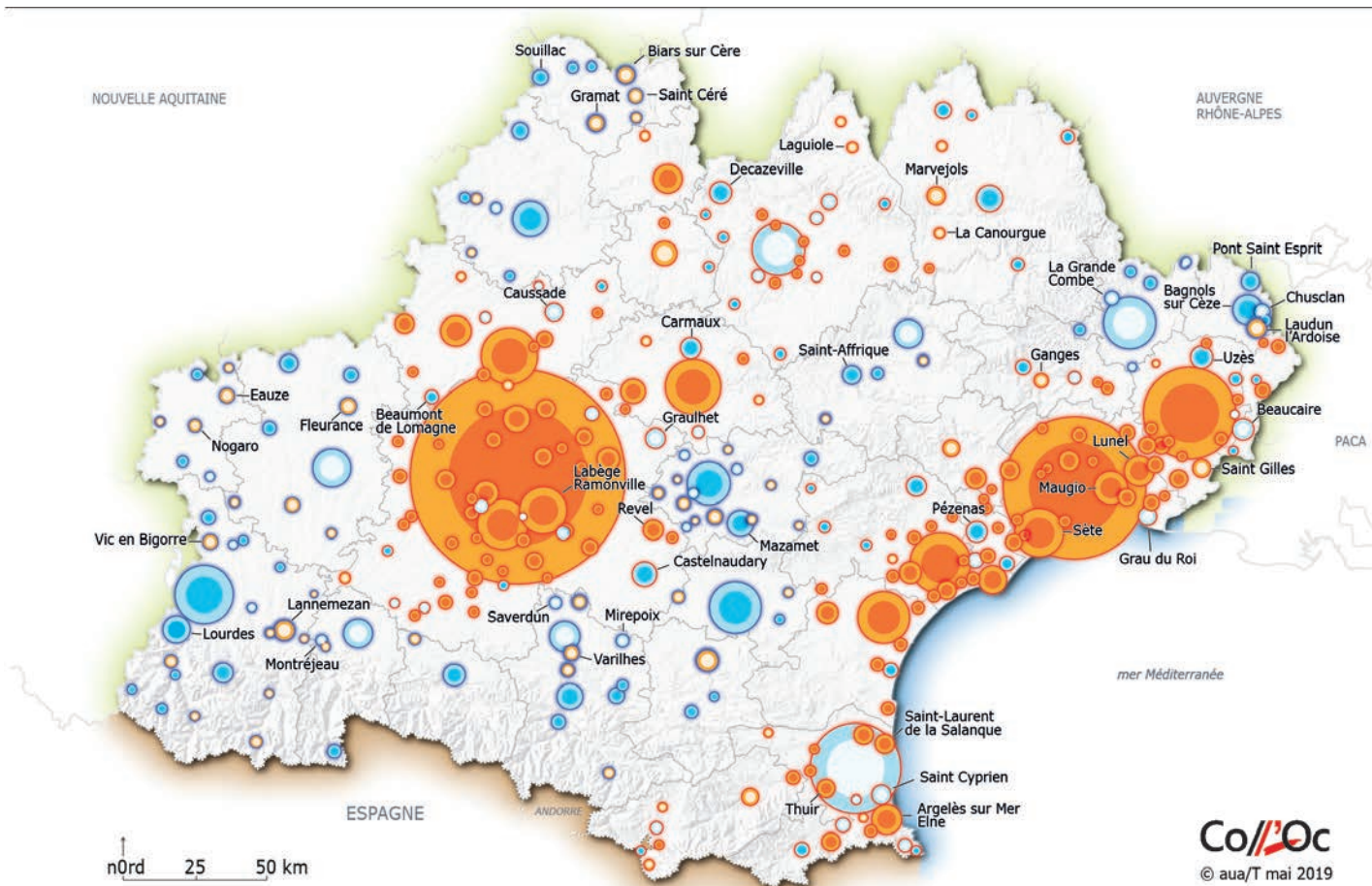


N.B : sont étiquetés les 5 centres de bassins (hors préfecture et sous préfecture) concentrant le plus d'emplois pour chaque catégorie

Note de lecture

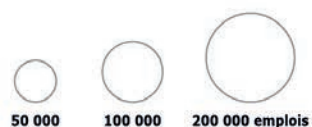
Quand on analyse l'emploi présent dans les centres de bassin sous l'angle des grandes fonctions économiques (conception - recherche, prestations intellectuelles, agriculture et pêche, bâtiment et travaux publics, fabrication, commerce inter-entreprises, gestion, transports - logistique, entretien - réparation, distribution, services de proximité, éducation - formation, santé et action sociale, culture - loisirs, administration publique), cinq grands profils se dégagent et permettent de caractériser autant de groupes de centres de bassin.

Ces grandes fonctions économiques ont été définies par l'Insee par croisement d'une approche sectorielle qui correspond à l'activité principale exercée par les établissements, et d'une autre « métier » qui renseigne sur les fonctions remplies par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent. Sur les 15 fonctions identifiées, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population.



LES DYNAMIQUES D'EMPLOI ET DE POPULATION DES CENTRES DE BASSINS

Centres de bassins



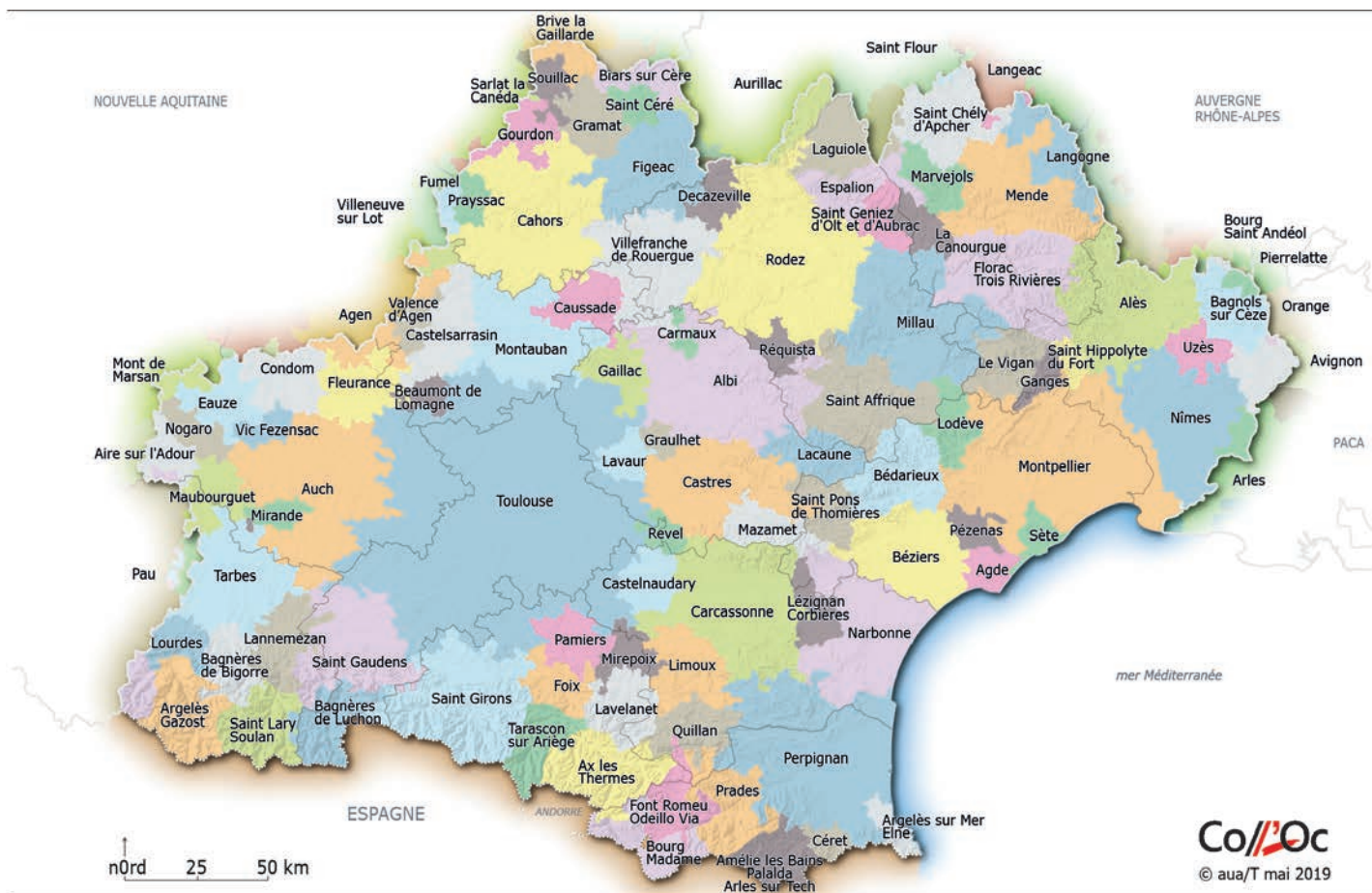
□ Zone d'emploi

		Gain d'emplois		Perte d'emplois	
		Gain de population	Perte de population	Gain de population	Perte de population
Environnement	Favorable				
	Défavorable				

Note de lecture

- La trajectoire d'un centre de bassin est liée à la fois à son évolution propre en matière d'emplois ainsi qu'à celle de son « environnement », désignant ici sa zone d'emploi.
- L'environnement d'un centre de bassin est considéré comme favorable quand il connaît une évolution positive de son nombre d'emplois.

carte 4

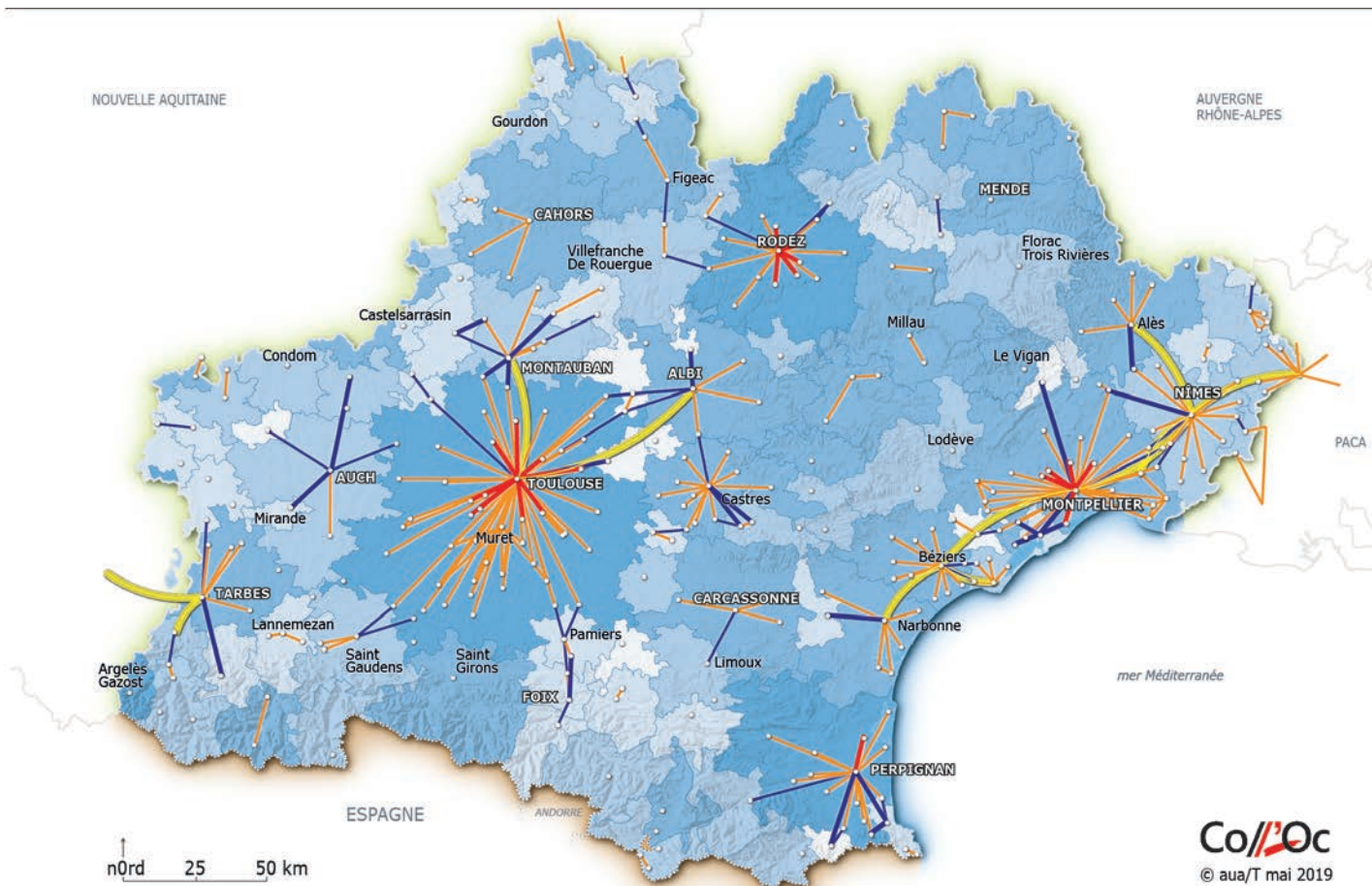


LES TERRITOIRES D'INTERRELATIONS

Note de lecture

Les centres de bassin animent des territoires de vie qui forment des territoires d'interrelations (TI), lieux privilégiés de résidence, de travail et de loisirs des habitants, toutes les communes de la région étant rattachées à un de ces espaces. Les territoires d'interrelations repérés sont des périmètres fonctionnels « vécus » qui se différencient des périmètres des EPCI, des SCoT et/ou des aires urbaines. Il y a un peu plus d'une centaine de TI dont l'emprise concerne le territoire régional. Les territoires d'interrelations sont identifiés au moyen des navettes domicile-travail.

carte 5



LIENS FONCTIONNELS STRUCTURANTS ENTRE CENTRES DE BASSINS

échanges d'actifs entre deux centres de bassin

situés dans un même territoire d'interrelations

- supérieurs à 50 % des flux générés par un des deux centres de bassin
- compris entre 10 et 50 % des flux générés par un des deux centres de bassin

situés dans deux territoires d'interrelations différents

- supérieurs à 15 % des flux générés par un des deux centres de bassin
- compris entre 10 et 15 % des flux générés par un des deux centres de bassin

- flux supérieurs à 1 000 actifs entre centres de bassin situés dans des territoires d'interrelations différents

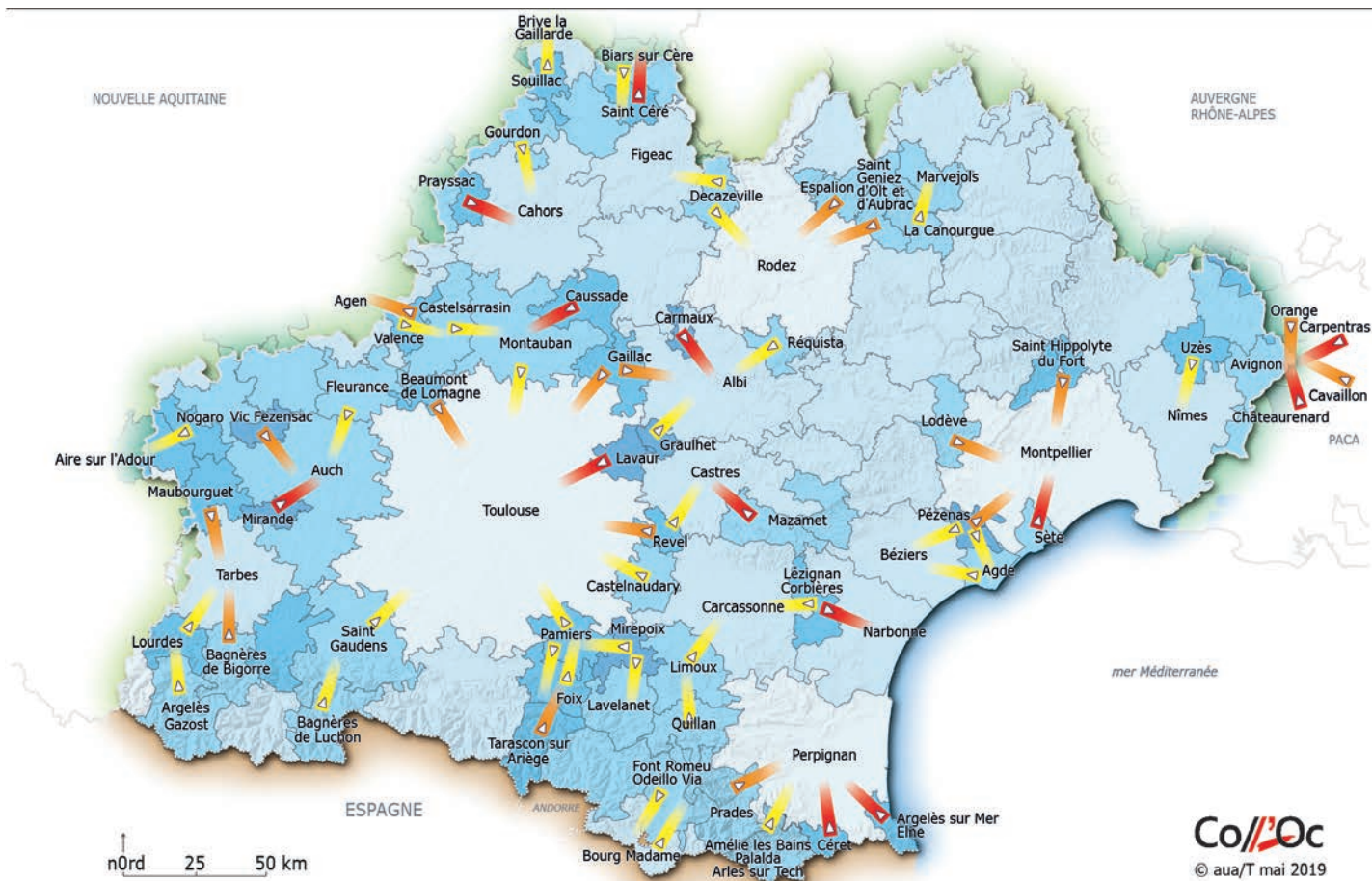
part des flux domicile-travail internes aux territoires d'interrelations (degré d'autonomie)

40 60 70 80 90 100 %



Co//Oc
© aua/T mai 2019

carte 6



LIENS DE DÉPENDANCE ENTRE LES TERRITOIRES D'INTERRELATIONS

degré de dépendance (part des actifs d'un territoire d'interrelations travaillant dans un autre territoire)



part des actifs occupés du territoire d'interrelations d'origine travaillant dans le territoire d'interrelations de destination



Note de lecture

- Les flux étudiés sont les échanges d'actifs occupés entre 2 territoires d'interrelations. Pour chaque binôme, les 2 sens de circulation sont analysés indépendamment.
- Ne sont représentés que les flux représentant plus de 15% des actifs occupés du territoire d'origine.

carte 7



LES SYSTÈMES TERRITORIAUX

- territoires d'interrelations
- systèmes territoriaux

Note de lecture

Entre territoires d'interrelations, il peut exister des liens forts, voire très forts, qui permettent d'identifier des « systèmes territoriaux » rassemblant plusieurs territoires d'interrelations « interconnectés ». C'est l'analyse des navettes domicile-travail qui permet de caractériser les liens entre les territoires d'interrelations.

Annexe

Source : Insee, recensement 2015.
Traitement : aua/T.

Territoire d'interrelations	Superficie en km ²	Nombre de communes	Population en 2015	Emploi en 2015
Agde	228	7	54 861	17 065
Agen (partie en région Occitanie)	393	29	8 083	1 513
Aire-sur-l'Adour (partie en région Occitanie)	273	24	8 408	3 091
Albi	2 056	132	132 520	49 188
Alès	1 641	110	150 624	45 146
Amélie-les-Bains-Palalda	611	21	10 614	3 232
Argelès-Gazost	727	36	13 217	5 317
Argelès-sur-Mer	179	8	38 741	12 564
Arles (partie en région Occitanie)	133	3	20 730	5 774
Auch	2 098	163	64 854	25 653
Aurillac (partie en région Occitanie)	281	12	3 880	1 347
Avignon (partie en région Occitanie)	358	20	59 866	14 953
Ax-les-Thermes	876	46	5 824	2 635
Bagnères-de-Bigorre	429	30	16 685	6 163
Bagnères-de-Luchon	533	59	9 492	3 740
Bagnols-sur-Cèze	512	36	50 471	21 440
Beaumont-de-Lomagne	161	11	5 733	2 173
Bédarieux	829	40	24 665	8 056
Béziers	1 135	61	190 066	63 901
Biars-sur-Cère (partie en région Occitanie)	291	18	11 365	4 853
Bourg-Madame	468	18	8 084	3 195
Bourg-Saint-Andéol (partie en région Occitanie)	20	1	213	51
Brive-la-Gaillarde (partie en région Occitanie)	206	13	7 804	2 578
Cahors	2 008	109	67 074	25 539
Canourgue (La)	294	10	5 287	2 022
Carcassonne	1 895	145	128 128	44 830
Carmaux	96	7	16 769	5 105
Castelnaudary	384	25	24 176	9 020
Castelsarrasin	648	37	43 460	15 449
Castres	1 339	58	98 514	36 538
Caussade	444	16	17 019	5 977
Céret	141	7	14 769	3 938
Condom	562	28	16 458	5 959
Decazeville	292	18	22 815	7 625
Eauze	451	23	10 939	4 186
Espalion	485	13	10 236	3 826
Figeac	1 100	79	40 830	16 014
Fleurance	592	37	18 102	6 639
Florac Trois Rivières	1 328	32	9 544	3 554
Foix	374	34	24 160	11 178
Font-Romeu-Odeillo-Via	469	27	7 486	3 913
Fumel (partie en région Occitanie)	114	8	3 522	589
Gaillac	410	24	24 902	8 879
Ganges	172	10	10 465	2 767
Gourdon (partie en région Occitanie)	357	22	12 557	4 157
Gramat	471	25	10 590	4 188
Graulhet	130	6	14 988	4 809
Lacaune	465	14	5 770	2 475
Laguiole (partie en région Occitanie)	572	14	6 288	2 808
Langeac (partie en région Occitanie)	29	2	326	101
Langogne (partie en région Occitanie)	528	16	6 851	2 959
Lannemezan	549	67	22 207	7 960
Lavaur	245	15	20 058	7 351

Territoire d'interrelations	Superficie en km ²	Nombre de communes	Population en 2015	Emploi en 2015
Lavelanet	545	40	19 342	5 225
Lézignan-Corbières	318	20	25 246	7 818
Limoux	645	68	29 575	9 814
Lodève	369	19	11 585	4 068
Lourdes	311	43	23 630	9 996
Marvejols	362	14	10 247	4 560
Maubourguet	434	43	13 509	4 721
Mazamet	411	18	31 179	9 637
Mende	1 299	43	25 392	11 143
Millau	1 868	41	44 555	16 728
Mirande	166	15	6 179	2 643
Mirepoix	282	26	6 950	2 003
Montauban	1 262	52	123 968	48 389
Mont-de-Marsan (partie en région Occitanie)	140	7	2 886	1 246
Montpellier	3 075	188	750 216	294 948
Narbonne	1 381	68	137 713	45 767
Nîmes	1 485	89	341 306	118 021
Nogaro	270	26	7 068	2 869
Orange (partie en région Occitanie)	13	2	3 362	295
Pamiers	414	44	39 740	14 889
Pau (partie en région Occitanie)	263	10	2 449	870
Perpignan	2 564	162	387 956	125 652
Pézenas	205	17	28 435	8 260
Pierrelatte (partie en région Occitanie)	71	5	14 804	3 668
Prades	501	26	14 204	4 277
Prayssac	179	14	7 286	2 426
Quillan	459	34	7 770	2 162
Réquista	235	7	4 499	1 792
Revel	175	15	16 906	6 458
Rodez	2 734	89	121 125	52 639
Saint-Affrique	1 099	34	19 719	7 813
Saint-Céré	201	18	9 615	4 219
Saint-Chély-d'Apcher	798	29	14 449	5 694
Saint-Flour (partie en région Occitanie)	19	2	132	29
Saint-Gaudens	1 222	141	51 858	17 781
Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac	271	8	4 425	1 429
Saint-Girons	1 662	90	28 762	9 945
Saint-Hippolyte-du-Fort	121	7	6 623	2 057
Saint-Lary-Soulan	562	38	5 959	3 266
Saint-Pons-de-Thomières	375	9	5 797	2 080
Sarlat-la-Canéda (partie en région Occitanie)	8	1	161	13
Sète	157	9	95 166	29 104
Souillac	222	12	8 528	3 163
Tarascon-sur-Ariège	462	28	8 744	2 685
Tarbes	1 182	188	134 518	49 803
Toulouse	7 960	669	1 417 027	625 816
Uzès	297	21	21 612	7 927
Valence	177	14	12 567	5 288
Vic-Fezensac	184	11	5 405	1 822
Vigan (Le)	495	23	11 888	3 996
Villefranche-de-Rouergue	1 312	61	39 086	13 947
Villeneuve-sur-Lot (partie en région Occitanie)	118	4	1 972	673

Directeurs de la publication :

Yann Cabrol (aua/T),
Pascal Fourcade (AURCA),
Patrice Fournier (A'U).

Equipe projet :

Sylvain Alasset, Vincent Ance, Isabelle Boulet,
Virginie Choppin, Vivien Roy, Yoan Thyssier (aua/T),
Nicolas Duvic, Florent Haro, Claudine Tardy (A'U),
Céline Fonteray, Gilles Planas (AURCA).

Conception & réalisation :

Frédéric Bastier, Christophe Hahusseau (aua/T).

Avec la collection **Dynamiques d'Occitanie**, les trois agences d'urbanisme d'Occitanie (Nîmes-Alès, Perpignan et Toulouse) associées dans le réseau Coll'Oc entendent apporter un éclairage des dynamiques à l'œuvre et des disparités à l'échelle de la région Occitanie.

Déjà paru :

Regards croisés des agences d'urbanisme, juin 2017



Agence d'urbanisme catalane
19 Espace Méditerranée - 66 000 Perpignan
Téléphone 04 68 87 75 52



Agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne
115 allée Norbert Wiener - 30 035 Nîmes cedex 1
Téléphone 04 66 29 02 60



Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine
Le Belvédère - 11 boulevard des Récollets - 31 078 Toulouse cedex 4
Téléphone 05 62 26 86 26